



A.P.S.V.P

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DU SITE DU VIEUX PORNICHET
ET DE SON ANCIEN PORT

A Pornichet le 2 Avril 2015

Lettre d'information 2^{eme} trimestre 2015

❖ **Sommaire :**

- Bilan des Rencontres avec les élus
- Rencontre avec le représentant de la CCI

Le premier trimestre 2015 a été l'occasion pour l'Association de rencontrer plusieurs élus de la municipalité dont Monsieur le Maire.

I- Rencontre avec Monsieur JAHAN, directeur des ports a la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Nantes St Nazaire.

Nous avons rencontré Monsieur JAHAN le 28 Janvier dernier.

L'objectif de cette rencontre était de faire un point sur l'impact du dragage du port d'échouage et les conséquences des aléas survenus à l'occasion de cette opération.

Monsieur JAHAN a rappelle la position de la CCI , cohérentes avec celle de la municipalité , à savoir que toutes les mesures nécessaires à la protection de l'environnement avaient été prises et que le suivi de l'impact dans le temps serait scrupuleusement observé.

Monsieur JAHAN reconnaît l'intérêt de faire preuve d'une transparence totale sur la mise en œuvre et le suivi de telles opérations. Nous reprendrons contact avec lui pour faire un point des mesures effectuées et des résultats obtenus.

La rencontre a été aussi l'occasion de rappeler tout l'intérêt que porte l'Association à un embellissement de la zone portuaire et de son environnement dunaire. Monsieur JAHAN nous informe que les budgets prévus pour une partie de ces investissements devaient découler des bénéfices liés aux opérations de nettoyage des bateaux et que compte tenu de l'abandon de la construction de l'aire de carénage, ceux ci n'étaient plus à l'ordre du jour pour le moment : A rediscuter donc avec la Mairie

II-Rencontre avec Monsieur GILLET, adjoint à la Sécurité et à la circulation

Nous avons rencontre Monsieur Gillet le 1er Février 2015, sur place, et nous avons fait avec lui le tour du secteur de la pointe du Bec :

Les principaux points évoques ont été :

- Vitesse excessive avenue des Becquerel en particulier, mais constatée un peu partout sur la commune
- Stationnement gênant, au début de l'avenue de Bonne Source, de chaque cote de la chaussée, limitant l'accès a la piste cyclable a contre sens, et obligeant les piétons a marcher sur la partie

- roulante, diminuant la visibilité des automobilistes en provenance de l'avenue, et même gênant régulièrement l'accès de certains riverains à leur garage
- Places de Stationnement avenue Léon Dubas,
 - o en grande partie occupées par les usagers du relais du château des Tourelles
 - o Stationnement souvent ne respectant pas les emplacements délimités et gênant en conséquence l'accès des riverains à leur entrée de garage (c'est notamment le cas en face du N° 12)
 - o Stationnement anarchique sur la piste cyclable à contre sens
 - Réfection de l'avenue du Cdt Boitard et : Une nouvelle fois l'engagement pris par Monsieur le Maire à l'occasion de l'Assemblée Générale a été rappelé avec insistance.
 - Sécurisation du carrefour entre l'avenue Ste Anne et l'avenue du Cdt Boitard
 - Rénovation du Passage du port : Nous avons évoqué une nouvelle fois la proposition faite par l'Association de faire dessiner une fresque en lieu et place des « Tag » disgracieux
 - Sécurisation du passage piéton au droit du passage du port, à l'intersection avec le Bd du port. Le passage piétons pourrait à cette occasion être déplacé sur la droite en direction du rond point de l'Europe , sachant qu'actuellement il débouche sur un emplacement réservé au stationnement
 - Amélioration de la signalétique évitant aux automobilistes de s'engager avenue du Cdt Boitard puis dans l'avenue Ste Anne pour rien, compte tenu du sens unique de l'avenue du Cdt Boitard
 - Création d'un abri bus sur le Bd de la République en direction de St Nazaire
 - Stationnement gênant sur le trottoir avenue de la République, en particulier les jours de marche
 - Desserte de la pointe du Bec l'été par une navette, afin de réduire le nombre de voitures stationnant sur la pointe.
 - Manque d'éclairage Avenue du Logui

Autres points :

- L'embellissement de la place du marché, et l'optimisation du stationnement avaient fait l'objet d'un projet présenté à Monsieur le Maire lors de notre dernière Assemblée Générale. Monsieur Gillet a été chargé d'étudier le dossier et nous lui avons adressé le plan de la place modifiée avec la légende correspondante
- Optimisation du parking du 8 Mai
- Sécurisation du croisement entre l'avenue du Bois Renard et l'avenue de l'Hermitage

Monsieur Gillet a bien noté l'ensemble des points et : A suivre donc....

III- Rencontre avec Madame Fraux, conseillère en charge du développement durable

Nous avons rencontré Madame Fraux le 19 février 2015. A l'ordre du jour :

- L'érosion du trait de côte
- Le suivi du dragage des ports
- L'environnement du port d'échouage et de ses dunes
- La qualité des eaux
- La mise en oeuvre de circulations douces
- Le stationnement sur la place du marché
- La mise en oeuvre à blanc de l'AVAP

Érosion du trait de côte : Madame Fraux nous a confirmé que, suite aux dégradations causées par les tempêtes des années passées, des travaux de consolidation et/ou de réparation, étaient programmées cette année.

Environnement du port d'échouage et des dunes longeant le port :

Nous avons rappelé notre attachement à la préservation de ce site remarquable, et en particulier à la mise en valeur du secteur dunaire, piétiné régulièrement et plus encore à l'occasion des diverses manifestations estivales.

Madame Fraux nous a informés que ces manifestations devraient cette année être limitées et nous a assuré de l'absence de stationnement de véhicules sur la dune

Suivi du dragage des ports : Nous avons rappelé à Madame Fraux notre demande faite à l'occasion du dernier comité de suivi du dragage des ports, d'une parfaite transparence sur le suivi de l'impact environnemental sur lequel se sont engagées toutes les parties prenantes.

Nous lui avons fait remarquer également, que le rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique, mentionnait une absence d'éléments de suivi de la dernière campagne de mesures. Ce point nous paraît important dans la mesure où la qualification du site des Fromentières, considéré comme site historique des rejets des sédiments de dragage, s'appuie notamment sur les résultats des campagnes de mesure précédentes.

Qualité des eaux :

Suite au constat fait des interdictions de pêche à pied de plus en plus fréquentes sur notre littoral, et dernièrement de la pollution de la plage des Libraires en fin d'année 2014, nous demandons aux élus de communiquer sur les causes de ces pollutions et sur les actions conduisant à l'amélioration de la situation

Circulations douces :

Nous avons évoqué notre attachement à voir évoluer à l'avenir la circulation dans notre commune vers un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers et fait le constat que notre commune, à l'instar des communes du littoral avoisinantes, ne faisait pas preuve d'excellence dans ce domaine. Une fois encore nous avons insisté sur la nécessité de mener rapidement une réflexion commune avec La Baule sur l'aménagement du front de mer qui dans sa configuration actuelle, ne fait pas honneur à l'une des plus belles plages du monde et présente de réels dangers pour les cyclistes.

Mise en oeuvre de l'AVAP à blanc

Nous avons demandé à Madame Fraux le bilan de l'année vis à vis de l'AVAP :

Réponse : les engagements de l'AVAP ne posent pas de difficulté majeure pour être respectés.

IV- Rencontre avec Monsieur le Maire

Nous avons rencontré Monsieur le Maire le 10 Mars dernier.

L'ensemble des points ci dessus ont été évoqués avec lui : Monsieur le Maire nous a apporté les quelques précisions suivantes :

- 1- L'AVAP a bien été mise en oeuvre à blanc pendant un an et ne pose effectivement pas de problème particulier à la nouvelle équipe municipale. Elle devrait donc être prochainement officialisée.
- 2- Les travaux de rénovation de l'avenue du Cdt Boitard pourraient débiter à la fin de l'année en cours. ils sont tributaires, (dixit Monsieur le Maire), des travaux de construction d'un immeuble, en lieu et place de l'ancienne maison du Cdt Boitard, au droit du passage du port. A cette occasion le passage serait élargie à 5m, mais resterait piétonnier, car assurant la liaison entre le chemin côtier et la grande plage. Les travaux devraient être réalisés conjointement avec la rénovation du plateau piétonnier longeant le château des Tourelles
- 3- Des travaux de réfection des murs de soutènement de la pointe du Bec seront effectués au cours du deuxième trimestre : un courrier de confirmation nous a d'ailleurs été adressé le 5 Mars dernier. Nous lui avons fait « gentiment » remarquer que nous avons attiré l'attention de son prédécesseur et de lui même sur la nécessité de faire des travaux de maintenance réguliers, plutôt que d'attendre que les dégâts occasionnés soient plus importants et entraînent des frais beaucoup plus conséquents. Nous lui avons montré en particulier les nouvelles dégradations occasionnées sur le môle en pierre.

Monsieur le Maire en a convenu et nous a fait part de sa demande de financement auprès de la Carène pour des études du trait de côte et des travaux de sécurisation.

- 4- La mise en valeur de l'espace dunaire le long du port d'échouage, ainsi que l'embellissement du secteur de la capitainerie font partie des préoccupations de Monsieur le Maire, mais seront traités globalement avec une rénovation de l'entrée de ville, comprenant le Bd de la République, la liaison entre l'entrée de ville et le sentier côtier, le déplacement de la station TOTAL, etc... , et Monsieur le Maire de rajouter , lorsque les finances le permettront.
Certaines manifestations, comme la Trocante, ayant causé d'importantes dégradations des dunes, l'an passé, seront supprimées ; les Sardinades, elles sont maintenues.
Par ailleurs, La municipalité est toujours à la recherche d'un emplacement pour une aire de carénage destiné aux usagers du port d'échouage, sachant que l'extension de la cale du port en eau profonde , prévue initialement, est abandonnée pour des raisons techniques et financières.
La municipalité étudie aussi les moyens pour doter la commune d'une base nautique
- 5- Les résultats de suivi de l'impact environnemental du dragage des ports sont disponibles à la CCI et doivent pouvoir être consultés dans ses locaux. Nous réfléchissons au meilleur moyen pour se les procurer. Monsieur le Maire nous a confirmé que la pollution de la plage des Libraires, fin de l'année dernière, n'avait rien à voir avec le dragage des ports, mais était liée à un problème sur le réseau d'assainissement en provenance de La Baule Mazy. Il a par ailleurs rajouté que des travaux de réfection de l'émissaire sur la plage de Bonne Source étaient prévus.
- 6- L'aménagement de la place du marché est bien au programme
- 7- Concernant les incivilités en matière de vitesse, Monsieur le Maire nous a confirmé l'achat par les services de la police municipale d'un cinémomètre

Notes:

Vous trouverez les CR de ces différentes réunions sur notre site Internet

Nous vous attendrons nombreux à l'occasion de notre rencontre le samedi 25 Avril, à 18h00, à l'Espace Camille Flammarion : Pour les retardataires, n'oubliez pas de nous adresser le bulletin de participation dûment rempli à l'espace Camille Flammarion, 7 Bd de la République à Pornichet.

Nous avons noté aussi quelques retardataires pour le paiement de la cotisation annuelle : Nous comptons sur eux pour régulariser très prochainement

Enfin, nous lançons un appel à candidatures auprès de toutes celles et ceux qui souhaiteraient participer aux activités du bureau, notamment dans les domaines suivants : Urbanisme, environnement et cadre de vie

Le Président